seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

VILLES ET VILLAGES FLEURIS, LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES VILLES CANDIDATES



© label villes et villages fleuris

À travers son agence d'ingénierie départementale ID77, le Département renforce son dispositif d'accompagnement des communes souhaitant concourir au label « Villes et villages fleuris » en 2021.

Créé le: 25/11/2020
- Mis à jour le : 24/11/2020

Un label pour des communes conviviales, attractives et engagées

Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris », porté par le Conseil national des villes et villages fleuris, récompense les communes engagées dans une démarche d'amélioration du cadre et de la qualité de vie au travers du fleurissement et de la prise en compte des enjeux écologiques de leur territoire.

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne s'investit depuis de nombreuses années auprès des communes candidates à l'obtention de la première fleur de ce label. Conscient de la vitrine que ce label représente pour les communes ainsi récompensées pour leur investissement dans l'amélioration du cadre de vie sur le territoire, le Département a souhaité, dans le prolongement de sa stratégie d'attractivité (https://www.seine-et-marne.fr/fr/attractivite-et-developpement), revoir son dispositif d'accompagnement des communes.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/villes-et-villages-fleuris-le-departement-accompagne-les-villes-candidates

CHIFFRES CLES

30
communes seine-et-marnaises

ont reçu au moins une fois le label « Villes et villages fleuris »

10
communes seine-et-marnaises

ont obtenu au moins 3 fleurs

4
fleurs

C'est le niveau d'excellence remporté par la commune de Claye-Souilly

ID77 accompagne les communes

Le Département propose ainsi, au travers deson agence d'ingénierie départementale ID77, une offre d'accompagnement dédiée aux communes candidates à l'obtention de la première fleur du label « Villes et villa ges fleuris ».

L'objectif de cet accompagnement : soutenir les communes seine-et-marnaises dans l'organisation et la mise e n œuvre d'un plan d'actions conforme aux critères du label afin d'être récompensées. Qualité paysagère, protection de l'environnement et de la biodiversité, valorisation du patrimoine et promotion touristique… Voici q uelques-uns des critères élaborés par le Conseil national des villes et villages fleuris.

Après une première phase de diagnostic préalablement conduite sur place par les services départementaux en l ien avec les élus municipaux et les services techniques, les communes bénéficieront ensuite d'un accompagne ment sur mesure répondant aux problématiques spécifiques qui auront été identifiées. Pour cela, les commune s pourront s'appuyer sur l'engagement et l'expertise des différents services et organismes départementaux part enaires de l'offre, ainsi que des membres du jury départemental.

Comment être accompagné et candidater au concours 2021 ?

Pour faire une demande d'accompagnement auprès d'ID77, rendez-vous surle site de l'agence ID77 (offre n° C79). Si cette offre d'accompagnement vous intéresse, veuillez remplir le questionnaire d'intention ci-dessou s, à retourner à l'adresse mail suivante (https://www.seine-et-marne.fr/fr/villesvillagesfleuris@departement77.fr).

Pour participer au prochain concours « villes et villages fleuris », les communes seine-et-marnaises candidates à l'obtention de la première fleur, qu'elles souhaitent bénéficier ou non de l'accompagnement du Département p ar l'intermédiaire d'ID77, doivent compléter les fiches et dossiers de candidatures et les envoyer, au plus tard le 30 avril 2021, par courriel à cette adresse (https://www.seine-et-marne.fr/fr/villesvillagesfleuris@departement77.fr).

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

DOCUMENTS A TELECHARGER

Questionnaire d'intention de candidature au concours Villes et villages fleuris pour 2021.pdf **PDF - 368.04 Ko**
(/sites/default/files/media/downloads/questionnaire-dintention-de-candidature-au-concours-villes-et-villages-fleuris-2021.pdf)

Fiche de candidature au concours « Villes et villages fleuris 2021 ».docx **DOCX - 339.51 Ko**
(/sites/default/files/media/downloads/fiche-de-candidature-au-concours-villes-et-villages-fleuris-2021.docx)

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/villes-et-villages-fleuris-le-departement-accompagne-les-villes-candidates